

VALORISEZ ET OPTIMISEZ VOS TRAVAUX D'INNOVATION ET DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Qui sont les acteurs publics offrant des aides à l'innovation ?

Comment les aides peuvent-elles accompagner mon projet ?

Quelles sont les conditions d'obtention pour ces aides ?

Comment identifier les projets et dépenses éligibles ?

Faut-il intégrer ces demandes de financement à mon Business Plan ?

Quelle organisation interne adopter pour optimiser et sécuriser ces financements ?

UN ALLIÉ DANS VOS DEMANDES DE FINANCEMENT

Lors de la création de notre société, nous n'arrivions pas à identifier les aides auxquelles nous pouvions prétendre. Les experts BDO nous ont accompagnés dans l'affinement de notre stratégie R&D puis l'identification des financements les plus pertinents, avant de nous accompagner dans la sécurisation de leur obtention.

*D. SARELOUTI,
Dirigeante d'une startup
technologique*



Pragmatisme

Pas de complexité inutile mais la volonté d'être clair et opérationnel, dans toutes les situations, pour ne pas perturber votre activité.



Pédagogie

Un partage de nos connaissances et de notre savoir-faire aux opérationnels.



Complémentarité

Un accompagnement sur-mesure par une équipe d'experts : fiscalistes, avocats, ingénieurs conseil, documentalistes...



Qualité reconnue



contact@bdo.fr
www.bdo.fr

Nous vous aidons à valoriser vos travaux d'innovation et de recherche et développement à travers des financements publics.

LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Accordé à toute entreprise soumise à l'impôt qui engage des travaux de R&D éligibles (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement expérimental).

LE CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (CII)

Réservé aux PME soumises à l'impôt et engagées dans la conception de nouveaux produits via l'élaboration de prototypes ou d'installations pilotes. Complémentaire au CIR.

LES AIDES DIRECTES

Proposées aux entreprises, notamment, par le biais de l'intervention de Bpifrance, de l'ADEME, des Régions, de l'Etat et de la Commission Européenne, ces aides permettent aux entreprises de bénéficier d'un soutien financier pour leurs projets de R&D et d'innovation.

LE STATUT JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE (JEI)

Sous réserve de certains critères techniques et légaux, ce statut permet de bénéficier d'exonérations sociales et fiscales.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Audit des projets par des consultants de formation scientifique
- ▶ Collecte des informations de calcul et de valorisation
- ▶ Appui à la déclaration des montants
- ▶ Aide à la constitution des états de l'art scientifiques ou des études de marché
- ▶ Rédaction des synthèses techniques
- ▶ Appui à la structuration des démarches de R&D et d'innovation
- ▶ Assistance en cas de contrôle fiscal, avec l'appui de notre cabinet BDO Avocats si nécessaire

**LE +
BDO**

Avec le **CIR Tracker**®, un outil développé par BDO, facilitez le pointage des temps et le suivi de vos activités de R&D et d'innovation.

Un réseau international

+ 500 spécialistes financiers et techniques

+ 150 ingénieurs conseils

Pour développer vos projets d'innovation dans 164 pays

93% DE CLIENTS
SATISFAITS

BDO réalise régulièrement des études de satisfaction auprès de ses clients. Le taux de satisfaction global s'élève à plus de 90% depuis plusieurs années, contre une moyenne du secteur de 87 %.

*Etude réalisée par un tiers indépendant en juin 2022

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © 2022 BDO France. Tous droits réservés.